

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} Session

Année d'études : Licence 3 - Management
Enseignant responsable : - Thabet

Durée de l'épreuve : 1H30
Documents autorisés : aucun

T662AC. Connaissances juridiques, sociologiques et économiques
T662AC1 Financement de l'entreprise

Autorisé : calculatrices
Non autorisé : documents

Exercice 1

La société ACTIVA exerce son activité principale dans l'électroménager. Ayant acquis une solide réputation dans le secteur du lave-linge, elle a su diversifier sa production en proposant également des sèche-linge, des lave-vaisselle et des réfrigérateurs.

Cependant, l'évolution des résultats laisse présager des difficultés inquiétantes, en particulier sur le marché des lave-linge. Vous êtes chargé(e) de réaliser une analyse financière de cette entreprise.

Travail à faire :

- 1) Présenter le bilan fonctionnel condensé de l'entreprise.
- 2) Calculer le FRNG, le BFR et la trésorerie.
- 3) Calculer les ratios significatifs et commenter la situation de l'entreprise.

Documents fournis

- 1) Bilan au 31/12/N
- 2) Tableau des ratios significatifs

Renseignements complémentaires :

- Achats HT en N 135 000€
- CA TTC en N 240 000€
- Taux de TVA 19,6

ACTIF	EXERCICE N		PASSIF	EXERCICE N
	Brut	Amort. et provisions		
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles :			Capital social	62 000
Frais d'établissement			Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Frais de recherche et de développement			Écart de réévaluation	
Concessions, brevets, licences, droits			Réserves :	
Fonds commercial	1 100	100	Réserve légale	3 500
Autres immobilisations incorporelles			Réserves statutaires et contractuelles	1 500
Avances, acomptes sur immob. incorporelles			Réserves réglementées	400
Immobilisations corporelles :			Autres réserves (facultatives)	
Terrains	2 000		Report à nouveau	
Constructions	68 000	45 000	Résultat net de l'exercice	12 000
Installations techniques, matériel et outillage	207 000	70 000	Subventions d'investissement	600
Autres immobilisations corporelles	12 000	9 000	Provisions réglementées	17 000
Immobilisations financières :			Total I	97 000
Participations	3 000			
Créances rattachées à des participations			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Autres titres immobilisés			Provisions pour risques	16 000
Prêts			Provisions pour charges	9 000
Autres			TOTAL II	25 000
Total I	293 100	124 100		
ACTIF CIRCULANT			DETTES	
Stocks et en-cours :			Emprunts obligataires convertibles	
Matières premières et consommables	32 000	2 000	Autres emprunts obligataires	
En-cours de production	7 000		Emprunts auprès des Ets de crédit ⁽¹⁾	61 000
Produits intermédiaires et finis	1 500		Emprunts et dettes financières divers	
Marchandises	5 000	1 000	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Créances :			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 000
Créances clients et comptes rattachés	150 000	500	Dettes fiscales et sociales	50 500
Autres	44 000		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 000
Capital souscrit, appelé et non versé			Autres dettes	2 000
Valeurs mobilières de placement :			Produits constatés d'avance	
Actions propres			TOTAL III	286 500
Autres titres				
Disponibilités	3 500		COMPTES DE RÉGULARISATION	
Charges constatées d'avance			Écart de réévaluation - Passif (IV)	
Total II	243 000	3 500		
COMPTES DE RÉGULARISATION			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	408 500
Charges à répartir sur plusieurs exercices : Total III				
Primes de remboursement des obligations : Total IV				
Écart de conversion - Actif : Total V				
TOTAL GÉNÉRAL	536 100	127 600		

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 12 000 ; montants exprimés en milliers d'€.

TABLEAU DES RATIOS SIGNIFICATIFS

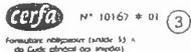
RATIOS	CALCULS	RÉSULTAT	COMMENTAIRES
Ratio de financement = $\frac{\text{ressources stables}}{\text{immobilisations brutes}}$	$\frac{\text{ressources stables}}{\text{immobilisations brutes}}$	=	Ratio > 1 sauf dans certaines entreprises de distribution où il peut être < à 1
Ratio d'endettement = $\frac{\text{capitaux empruntés}}{\text{capitaux propres}}$	$\frac{\text{capitaux empruntés}}{\text{capitaux propres}}$	=	Ce ratio ne doit pas être > à 1
Rendement des capitaux investis = $\frac{\text{résultat}}{\text{capitaux propres}} \times 100$	$\frac{\text{résultat}}{\text{capitaux propres}}$	=	En dessous de 8 %, la rentabilité est faible
Durée moyenne de stockage en jours = $\frac{\text{stocks}}{\text{achats HT annuels}} \times 360$	$\frac{\text{stocks}}{\text{achats HT annuels}}$	=	Ratio variable selon les branches
Durée moyenne des crédits accordés aux clients en jours = $\frac{\text{créances clients}}{\text{CA TTC annuel}} \times 360$	$\frac{\text{créances clients}}{\text{CA TTC annuel}}$	=	La plus courte possible mais impérativement < à 90 jours
Durée moyenne des crédits accordés par les fournisseurs en jours = $\frac{\text{dettes fournisseurs}}{\text{achats TTC annuels}} \times 360$	$\frac{\text{dettes fournisseurs}}{\text{achats TTC annuels}}$	=	Durée maximum 90 jours

EXERCICE 2

La société anonyme EST-ELECTRO, entreprise commerciale, dont l'exercice comptable coïncide avec l'année civile, porte à votre connaissance les éléments du compte résultat : (voir annexes pages suivantes)

Travail à faire :

- Etablir le tableau des soldes intermédiaires de gestion ;
- Déterminer la capacité d'autofinancement au titre de l'année N, de deux manières différentes.



COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 (7)

Désignation de l'entreprise		EST ELECTRO		Exercice N		Exercice N - 1		
		France	Exportation	Total				
(Ne pas reporter le montant des centimes)								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	8 140 000	FB	4 420 000	FC	12 560 000	
	Production vendue	biens	FD	79 437 900	FE		FF	79 437 900
		services	FG	87 577 900	FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets	FJ		FK	4 420 000	FL	91 997 900	
	Production stockée					FM	(2 474 500)	
	Production immobilisée					FN	212 000	
	Subventions d'exploitation					FO	17 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges					FP	182 000	
	Autres produits (1)					FQ	19 000	
	Total des produits d'exploitation (2) (II)						FR	89 953 400
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	6 531 200	
	Variation de stock (marchandises)					FT	(327 000)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	59 827 600	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	212 000	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	5 837 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	127 000	
	Salaires et traitements					FY	10 280 000	
	Charges sociales					FZ	4 934 000	
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	521 000
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	122 700
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	210 000
	Autres charges					GE	140 000	
	Total des charges d'exploitation (4) (III)						GF	88 415 900
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	1 537 500	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
	Produits financiers de participations (5)					GJ	48 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	35 000	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	139 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	29 000	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	897 000	
	Différences négatives de change					GS	76 000	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 002 000	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						GV	(863 000)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III + IV + V - VI)						GW	674 500	



COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

D.G.I. N° 2053

Désignation de l'entreprise		EST ELECTRO		Exercice N		Exercice N - 1	
				1	2	1	2
(Ne pas reporter le montant des centimes)							
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	714 000		1
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	7 000		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	721 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	462 560		2
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	21 480		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	484 040		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	236 960		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HJ			
Impôts sur les bénéfices				HK	453 071		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	90 813 400		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	90 355 011		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	458 389		

1. Compte 775. 2. Compte 675.

COMPTES DE GESTION		SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION				
PRODUITS (+)	MONTANTS	CHARGES (-)	MONTANTS	NOMS DES SOLDES	MONTANTS	
					DE L'EXERCICE	DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
Ventes de marchandises Production vendue Production stockée Production immobilisée		Coût d'achat des marchandises vendues ou déstockage de production		• MARGE COMMERCIALE		
Total		Total		• PRODUCTION DE L'EXERCICE		
• Marge commerciale • Production de l'exercice		Consommation de l'exercice en provenance d'un tiers		• VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
Total		Total		• EXCÉDENT BRUT (ou insuffisance) D'EXPLOITATION		
• Valeur ajoutée produite Subventions d'exploitation		Impôts, taxes et versements assumés Charges de personnel		• RÉSULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)		
Total		Total		• RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (bénéfice ou perte)		
• Excédent brut d'exploitation Reprises sur charges et transferts Autres produits		• Ou insuffisance brute d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions Autres charges		• RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (bénéfice ou perte)		
Total		Total		• RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS • Ou résultat exceptionnel (perte) Participation des salariés aux fruits de l'expansion Impôts sur les bénéfices		
• Résultat d'exploitation (bénéfice) Produits financiers		• Résultat d'exploitation (perte) Charges financières		• RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Total		Total		Plus-value ou Moins-value sur cessions d'éléments d'actif		
• Produits exceptionnels		Charges exceptionnelles				
• Résultat courant avant impôts • Résultat exceptionnel (bénéfice)		• Ou résultat courant avant impôts • Ou résultat exceptionnel (perte) Participation des salariés aux fruits de l'expansion Impôts sur les bénéfices				
Total		Total				
Produits sur cessions d'éléments d'actif		Valeur comptable des éléments cédés				

DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Excédent (ou insuffisance) brut(e) d'exploitation + Transferts de charges (d'exploitation) + Autres produits d'exploitation - Autres charges d'exploitation ± Quote-part de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers (a) - Charges financières (b) - Produits exceptionnels (c) - Charges exceptionnelles (d) - Participation des salariés aux résultats - Impôts sur les bénéfices	
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	

Résultat net de l'exercice - Dotations aux amortissements et aux provisions : d'exploitation financières exceptionnelles - Reprises sur amortissements et provisions : d'exploitation financières exceptionnelles - Subventions d'investissement virées au résultat - Produits des cessions d'éléments d'actif - Valeur comptable des éléments immobilisés et financiers cédés	
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	

- (a) Sauf reprises sur provisions
 (b) Sauf dotations aux amortissements et aux provisions financiers
 (c) Sauf : - produits des cessions d'immobilisations
 - quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
 - reprises sur provisions exceptionnelles
 (d) Sauf : - valeur comptable des immobilisations cédées
 - dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnelles

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} session

Année d'études : **L3 MS**
Enseignant responsable : **Benoît RENOUX**

Durée de l'épreuve : **1 heures 30**
Documents autorisés : **calculatrice**
plan comptable

UE T5521C- Connaissances juridiques, sociologiques et économiques
EC T5521C3 Gestion et comptabilité des services sportifs

Informations : Le barème est indicatif

La TVA est taux de 20 %

Sujet :

DEFINITIONS 4 pts

Vous définirez les 3 termes soulignés puis donnerez les différences :

Quelles différences y a t il entre une remise et un escompte ?

Quelles différences y a t il entre le salaire brut, le salaire net et le salaire à payer ?

COMPTABILITE GENERALE 4 pts

A l'aide de l'extrait du plan comptable ci dessous

Vous enregistrez au journal les opérations suivantes : (sur annexe 2)

Achat de publicité pour 1 460,00 € HT

Achat au comptant par chèque de 650,00 € HT de fournitures de bureau.

Achat de 3 500 € HT de marchandises avec une remise de 5% .

Vente de 2 650,00 € HT de marchandises au comptant, réglée immédiatement par chèque

401 Fournisseurs

410 Clients

421 Personnel

431 Sécurité sociale

44566 TVA déductible sur autres biens et services

44571 TVA collectée

512 Banque

530 Caisse

6061 Fournitures non stockables (eau énergie..)

6064 Fournitures administratives

607 Achats de marchandises

613 Location

616 Assurances

6181 Documentation

623 Publicité

701 Ventes de produits finis

707 Ventes de marchandises

FINANCEMENT 3 pts

Pour acheter un véhicule d'occasion pour votre association, vous souhaitez payer en plusieurs fois. Il vous est fait deux propositions :

Le concessionnaire chez qui vous envisagez d'acheter vous propose un paiement en 10 fois à un taux de 5,5 % sur le prix d'achat, les intérêts étant payables avec la première échéance le jour de l'achat.
Votre banquier vous propose de vous prêter l'intégralité de la somme à 6 % l'an.

Quelle est la proposition qui vous semble la plus intéressante ? Pourquoi ?

AMORTISSEMENTS 4 pts

Vous renouvelez régulièrement le matériel d'entraînement de votre association. Vous affectez le matériel neuf aux équipes participant aux différents championnats et aux adhérents réguliers (abonnés). Puis vous les transférez à la salle dite « libre service » pour les utilisateurs occasionnels (tarif à la séances).

Du fait de l'utilisation intensive des premières années et de l'évolution technologique vos équipements perdent plus de valeur dans les premières années d'utilisation.

Quel mode d'amortissement préconisez-vous ? Pourquoi ?

Le dernier matériel acheté a une valeur HT de 18 600,00 €. (Le coefficient applicable est de 2)

Quel serait l'amortissement de la première année (en année complète) pour chacun des deux modes d'amortissement ?

TAXE sur la VALEUR AJOUTEE 2 pts

**Pourquoi la TVA est un « impôt » (et non une taxe comme son nom pourrait le laisser croire) ?
Pourquoi est-il « indirect » ?**

– Connaissances diverses - 3 pts

	OUI	NON
Le bénéfice correspond au solde du compte bancaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La propriété d'un bien est acquise après paiement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le comptable enregistre toujours une moins value latente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'amortissement constate l'usure d'un bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise collecte la TVA sur ses ventes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les dettes sont un signe de mauvaise santé de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le salarié prend ses congés aux dates que l'employeur lui impose	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les cotisations sociales sont toutes des impôts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les terrains ne sont pas amortissables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le salaire est la rémunération de toutes activités professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le passif, c'est les charges dans le compte de résultat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'exercice comptable correspond à une année civile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} session

Année d'études : *L3MS*
Enseignant responsable : *Murielle FRAMBOURT*

Durée de l'épreuve : *1H30*
Documents autorisés : *aucun*

UE T6622C- Administration des services sportifs et connaissances des milieux
EC T6622C2 Communication dans les services sportifs

Sujet : « Sébastien CHABAL partenaire de FLOWERS CAMPING...quelle légitimité ? »



L'info :

Du 9 au 30 mars 2014, *Flower Campings* diffuse un **nouveau spot publicitaire** à la télévision. Développé par l'agence TBWA Compact, il est intitulé « **Tout part d'un camping Flower** ». Le film **met en scène Sébastien Chabal**, célèbre rugbyman, qui expérimente le concept de l'enseigne. Il dure 10 secondes et adopte un ton humoristique avec pour objectif de "*contribuer à la mémorisation de la marque*", explique cette dernière dans un communiqué. Il sera diffusé sur **TF1, France 2, TMC, D8 et NRJ12** et vise une audience de **30 millions de contacts**. Il sera également relayé en Catch-up TV sur le « Pack femmes » de MyTF1 en mars et avril 2014 avec renvoi vers le site de réservation de Flower Campings.

Après avoir répondu aux questions relatives aux connaissances abordées en cours, vous étudierez, à l'aide des documents joints en annexe, l'intérêt stratégique et la légitimité de Sébastien CHABAL comme ambassadeur des campings FLOWER.

I/ QUESTIONS RELATIVES AU COURS (8 points)

1. Quelles sont les **différentes raisons qui peuvent pousser une marque à communiquer** sur son marché ? Vous en citerez au moins 4.
2. A quoi sert le **diagnostic en communication** ? Pourquoi est-ce important ?
3. Qu'appelle-t-on communication 360° ? Pourquoi la nomme-t-on ainsi ?
4. Quelle est la **particularité de la communication d'entreprise** ? A quoi la reconnaît-on ?

II/ ANALYSE DE SEBASTIEN CHABAL COMME AMBASSADEUR DE FLOWER CAMPINGS & PROPOSITION D'UN ou UNE ATHLETE ALTERNATIVE (12 points)

1. Vous **analysez l'intérêt stratégique et la légitimité de Sébastien CHABAL** comme ambassadeur des campings FLOWER.
2. Après cette analyse que vous formaliserez à l'aide d'une rédaction précise, argumentée et synthétique, **vous proposerez une alternative en choisissant un ou une autre athlète comme ambassadeur/-trice de la marque**, dont l'image et l'univers sont plus en cohérence que le célèbre joueur de rugby.
Vous organiserez vos idées d'actions dans un dispositif de communication multicanale impliquant les consommateurs.

ANNEXES

Explications (extrait du site FLOWER CAMPINGS)

« Humain et actif j'ai les mêmes valeurs que Flower »

C'est parce qu'il apprécie les valeurs humaines des campings Flower, l'accueil, la personnalisation, le sens du contact et de l'ouverture sur les régions que Sébastien Chabal s'engage avec Flower Campings dans leur combat pour la qualité.

Les 3 coups de cœur de Sébastien CHABAL (mis en scène dans le spot TV)

« La bonne taille, c'est d'être à taille humaine »

Accueil personnalisé, convivialité, les campings à taille humaine, c'est l'idéal.

« Moi qui suis du genre à visiter, savourer et profiter, ça tombe bien ! »

Des propriétaires de camping passionnés par leur région, experts en tourisme et en bonnes adresses...

« L'amour de la nature et de l'environnement, c'est mon côté Flower. »

Des campings très respectueux de leur site naturel et de l'environnement.

L'avis du blog « célébrités et du marketing »

Celebrity Marketing : Sébastien Chabal ambassadeur de la marque Flower Campings !

La marque Flower Campings, 1er réseau de campings en France, lance sa nouvelle campagne publicitaire 2013 mettant en avant le célèbre joueur de rugby Sébastien Chabal ! L'objectif est de gagner en notoriété tout en sensibilisant le grand public aux valeurs de la marque (modernité, convivialité, accueil personnalisé, qualité, propreté et confort)

Le film – diffusé en TV et web display - de cette nouvelle campagne publicitaire est réalisé par l'agence TBWA/Compact. Le spot de 10 secondes, intitulé « Tout part d'un camping Flower », met en avant Sébastien Chabal illustrant de manière humoristique tout ce que l'on peut faire au camping. Flower Campings a choisi le rugbyman pour sa notoriété et ses valeurs qui correspondent à la marque : aimer la nature et l'environnement, aimer profiter des bonnes choses, ou encore, être humain. « Humain et actif j'ai les mêmes valeurs que Flower » a déclaré Sébastien Chabal.

Moins visible médiatiquement ces derniers temps, Sébastien Chabal n'en conserve pas moins une forte notoriété et une image qui intéressent encore les marques. La preuve avec cette nouvelle campagne.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2° Session

Année d'études : L3 MS
Enseignant responsable : Sarah ROSENFELD

Durée de l'épreuve : 1h30
Documents autorisés : aucun

UE T664C-- : Outils et méthodes
EC T6L3642 : Anglais

Sujet :

WRITE A COVER LETTER

Read the job announcement for a position at the YMCA (a national network of public sports and recreational centres). See Annexe 1.

Write a 1-page cover letter to apply for the job (about 200 words).

You may consult the document "Writing a cover letter (model)" below.

Make sure you re-read your letter carefully to check spelling, grammar and vocabulary used.

Do not use your real name when signing the letter as your exam copy must be anonymous.

Writing a cover letter (model)

Your address
Country
Your tel number (+ 33)
Email address

Month Day, Year

Name of contact person
Job title
Company name
Company address
Country

Dear Mr./Mrs./Ms. Family name ,

FIRST PARAGRAPH Unsurprisingly, this is your brief introduction. Start off with who you are, when you expect to graduate, details of your degree, university and result/expected result. State the title of the position you are applying for and, if you are replying to a job ad, tell them where you saw the ad.

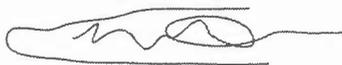
SECOND PARAGRAPH Explain a bit about why you are applying to their organization/company, and for that particular position. Attempt to show that you know a bit about your prospective employer and about the industry in general. What work does the company do? What are its strengths? Be as specific as you can – why this job and this particular employer?

THIRD PARAGRAPH Talk about your own strengths, and why you would be the ideal candidate for the job offer. Make a link between the organization/company and you: where do their objectives coincide with yours? Talk about any relevant experience and particular skills you have. Back up your statements with hard evidence/examples, and refer to sections of your CV.

FOURTH PARAGRAPH Add any other relevant points or little extras you might want to mention. Maybe you have taken a year off to travel and need to explain this. Highlight any interests and/or roles of responsibility that are particularly relevant to the job on offer. Also mention any first aid certification, diplomas, sports club membership or volunteer work.

FINAL PARAGRAPH Tell them you are available for an interview at their convenience and that you look forward to hearing from them soon. Remember to be brief: try to keep the entire cover letter to one side of A4.

Sincerely, / Your Sincerely, / Yours Truly,



Your first name, Family name



JANUARY 2013
FULL-TIME

HEALTHY LIFESTYLES DIRECTOR

The Staten Island YMCA is seeking a qualified individual who will provide direction and leadership to the Healthy Lifestyles Department, contribute to the success of the Association's Activate NYC Initiative, and to member retention, by ensuring quality member service and member satisfaction. The Healthy Lifestyles Director is responsible for member safety, program development, implementing Membership Best Practices and building Member relationships, Human Resources, facility management, strategic planning, volunteer/committee development and budget control. The position carries out the Mission and Vision of the Y, and adheres to Y values when dealing with staff, volunteers, and members.

Responsibilities:

- Plan, schedule, and evaluate all Healthy Lifestyles related programs and services.
- Recruit, train, supervise, and evaluate all Healthy Lifestyles staff and volunteers.
- Adhere to Association Healthy Lifestyles Standards and Guidelines.
- Develop, track, and control the department budget in accordance with branch and Association Guidelines.
- Manage the scheduling, maintenance, and repair of department facilities/equipment.
- Review staff and member evaluations/feedback.
- Research, facilitate and build quality programs that improve member satisfaction.
- Work within the community to foster a positive image to encourage good public relations.
- Serve as branch Manager on Duty as assigned.
- Uphold Association policies and demonstrate Y values: Respect, Responsibility, Caring, and Honesty.
- Serve on branch leadership team.
- Serve as branch liaison to the Association's Healthy Lifestyles Cabinet.
- Actively participate in all training sessions, designated meetings and special events.

Qualifications:

- BA/BS in related field – Health & Fitness/Physical Education /Exercise Physiology.
- Minimum of three years of commensurate experience in a supervisory/management position.
- Proficient in Microsoft Office and AS400 database.
- Excellent customer service, communication and interpersonal skills.
- Current AED/CPR and First Aid.

If qualified, please send your resume and cover letter with subject line "Healthy Lifestyles Director" to jsemerad@ymcanyc.org or to:

Staten Island YMCA
Attn.: John Semerad
Executive Director
3939 Richmond Avenue
Staten Island, NY 10312

New York City's YMCA | WE'RE HERE FOR GOOD.™

EQUAL OPPORTUNITY EMPLOYER ♦ DRUGFREE WORKPLACE

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *L3 Management du sport*
Enseignant responsable : *Baptiste VIAUD – Cédric RICHET*

Durée de l'épreuve : *1h30*
Documents autorisés : *aucun*

UEF T6622C- : Administration des services sportifs et connaissances des milieux (2)

EC T6622C1 : Sociologie des milieux associatifs sportifs

Question relative aux enseignements magistraux et aux travaux dirigés – 20 points :

En quoi faire une sociologie du travail permet-il de « dépassionner » les croyances communes relatives à « l'emploi sportif » ?

Vous prendrez le soin de multiplier les angles d'analyse.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *L3 MS*
Enseignant responsable : François Mandin

Durée de l'épreuve : 1h30
Documents autorisés : *tous documents*

UE T6621C- *Connaissances juridiques, sociologiques et économiques*
EC T66212- : *Droits du travail et entreprises sportives*

Sujet : *Cas pratique*

L'entreprise « T'Cap » est spécialisée dans le conseil en gestion des activités sportives. Elle a récemment été consultée par l'entreprise « Sport Plus » sur des questions relatives au droit du travail. L'entreprise, après des difficultés passagères, a repris son développement. Les associés ont décidé d'ouvrir un nouvel établissement. Cela les conduit à recruter trois nouvelles personnes, dont deux animateurs des APS et un chef de projet « Développement de réseau et communication ». L'entreprise « T'Cap » vous demande de répondre aux deux questions que se posent les associés.

1 - Les associés sont conscients de l'importance de ces recrutements pour le développement de l'entreprise. Ils souhaitent donc mettre en place une procédure de recrutement rigoureuse, notamment en soumettant les candidats aux questions suivantes :

- les expériences passées.
- les motivations ainsi que leur volonté d'intégration et leur participation au développement de l'entreprise;
- leur état de santé, spécialement pour les animateurs;
- leur situation de famille, leur situation géographique.

En revanche, ils n'envisagent pas de demander aux animateurs des APS s'ils sont diplômés. Pour eux cela va de soi. Après avoir analysé les règles relatives au recrutement, vous apprécierez la validité de ce questionnaire.

2 - Les associés attachent par ailleurs de l'importance aux contrats de travail qu'ils vont conclure, ainsi qu'aux aides éventuelles auxquels ils pourraient prétendre. La situation est la suivante.

- S'agissant du pôle animation, l'activité de l'entreprise est soumise à deux périodes. D'une part une période annuelle où il convient d'assurer l'entretien du matériel, préparer commercialement la nouvelle saison, participer à l'animation. D'autre part une période estivale où il convient de répondre à un flux d'activité

Quel type de contrat vous paraît pertinent ? Pourquoi ?

- Par ailleurs, un des associés propose de recourir aux services d'un travailleur indépendant pour le développement de réseau et la communication. Il souhaite cependant introduire dans le contrat qu'il nommerait « Convention de partenariat », les clauses suivantes :
 - cette personne devra développer le réseau de l'entreprise et aura à cet effet une totale autonomie.
 - Cette personne sera rémunérée par l'entreprise
 - Cette personne interviendra aux horaires proposés par l'entreprise
 - Cette personne devra mensuellement transmettre les résultats de son travail.

Est-ce que ces clauses sont celles d'un contrat de partenariat ou d'un contrat de travail ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3 « Management du sport »*
Enseignant responsable : *François Mandin*

Durée de l'épreuve : *1h30*
Documents autorisés : *Tous documents*

UEF T5521C- : Connaissances juridiques, sociologiques et économiques (1)
EC T55212- : Droit de la consommation et services sportifs

Sujet : Traitez le cas pratique suivant.

Vous travaillez dans association, spécialisée dans la voile.

M. Didier Yvon exploite à titre personnel depuis 2003 une entreprise de moniteur de ski nautique et de prestation de services dans le domaine des sports et loisirs nautiques. Cette activité est réalisée au sein du club nautique d'Antibes Les Pins où sont également inscrits les époux Michel, et leurs jeunes enfants Franck et Thierry. Le club nautique se contente de mettre à disposition de ses adhérents des navires et leur permet également de proposer des activités de loisir nautique.

Didier Yvon propose, moyennant un tarif horaire forfaitaire, une activité, connue sous le nom anglais de " flyfish ". Cette activité consiste, pour ses participants actifs, à chevaucher une bouée (dite boudin) tractée, à l'aide d'un câble, par un navire. Les parents, pour le plaisir de leurs enfants, les ont inscrits après avoir pris connaissance d'une publicité à une séance d'initiation.

Au cours d'une activité de ce type à laquelle participaient activement les jeunes Franck et Thierry, un accident s'est produit. Les enfants se trouvaient sur la bouée quand le câble tracteur en nylon tressé s'est rompu et est venu les heurter violemment.

Les parents souhaitent engager la responsabilité de D. Yvon. Ce dernier répond qu'il n'est en aucun cas responsable. Il a emprunté le matériel au club. Selon lui, et quand bien même il organise l'activité, le club est le propriétaire des navires et est donc le seul responsable. Il fait également état d'une clause rédigée au dos de la facture stipulant « La responsabilité contractuelle de l'organisateur ne peut jamais être engagée. Le client accepte par avance les risques inhérents à l'activité » Les parents ne sont pas convaincus. Les propos de D. Yvon sont très affirmatifs mais ne reposent sur aucun argument.

Les parents souhaitent savoir :

- 1 – sur quel fondement juridique ils peuvent engager la responsabilité de D. Yvon.
- 2 – une fois le fondement juridique établi, si D. Yvon a manqué à une de ses obligations.

Les parents attendent une réponse argumentée et détaillée.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} session

Année d'études : *L3 Management*
Enseignant responsable : *Courant*

Durée de l'épreuve : *1h30*
Documents autorisés : *Document transmis lors des travaux dirigés*

UE T5522C- Administration des services sportifs et connaissances des milieux
EC T5522C1 Politiques et organisation des collectivités locales

Question n°1 : En identifiant le cadre juridique du service public du sport et les acteurs qui le constituent, situez et caractérisez l'intervention des collectivités territoriales dans l'organisation du sport en France.

Question n°2 : Présentez des interventions concrètes de collectivités dans le cadre de leur politique sportive classées par grand domaine d'intervention.

Question n°3 : Quels sont les différents cadres d'emploi de la filière sportive territoriale ? Vous pourrez argumenter votre réponse à partir de votre travail d'analyse d'une politique sportive territoriale.

Question n°4 : Statut et rôle d'un OMS dans l'organisation et la gestion du sport à l'échelle d'une commune ?

Question n°5 : Le gouvernement dans le cadre de la réforme des collectivités envisage une suppression, un redécoupage et un renforcement ? Quelles sont les structures concernées par ces objectifs ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3^{ème} année*
Enseignant responsable : *Testevuide Serge*

Durée de l'épreuve : *2H00*
Documents autorisés : *aucun*

UE T5522C- : Administration des services sportifs et connaissances des milieux

EC T55222-/T5522C3 : Les principes du marketing/Stratégie et management

Vous devez traiter toutes les questions

1. Quelles sont les valeurs du monde de l'entreprise qui ont influencé le monde du sport ? Choisissez 3 exemples différents pour illustrer votre réponse (4 pts)
2. Expliquez en quoi une stratégie s'appuyant uniquement sur l'expérience professionnelle est limitée.(3pts)
3. Qu'est-ce que réaliser un diagnostic stratégique? Présenter un outil de diagnostic en expliquant son utilisation et ses limites. (4pts)
4. Qu'est-ce qu'un DAS ? Illustrez vos réponses dans le cas d'une entreprise comme Décathlon et d'un service des sports d'une grande agglomération(4 pts)
5. Comment peut-on caractériser les DAS organisé selon une logique de volume? Illustrez votre réponse. (4 pts)
6. Quels sont les 3 principes organisateurs d'un service public ? Caractérisez et illustrez ces 3 principes dans le cas d'un service des sports d'un conseil général. (3 pts)

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2ème session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *L3MS*
Enseignant responsable : *M Eric LAUNAY*

Durée de l'épreuve : *1H30*
Documents autorisés : *aucun*

UE T6621C- *Connaissances juridiques, sociologiques et économiques*
EC T6621C2 *Micro-économies des services sportifs*

Sujet :

« A l'aide de réponses structurées, **comportant un minimum de 25 lignes**, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Doit-on réduire les prélèvements obligatoires ?**
- 2) La place de l'Etat dans une économie de marché**
- 3) Faut-il réguler les mouvements internationaux de capitaux ?**

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

2^{ème} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3 Management du sport*
Enseignant responsable : *Gildas LOIRAND*

Durée de l'épreuve : *1 heure 30*
Documents autorisés : *aucun*

UEF T5521C : Connaissances juridiques, sociologiques et économiques (1)

EC T5521C1 : Sociologie des services sportifs

Sujet :

Après avoir décrit l'espace de l'offre de services sportifs et détaillé les différentes logiques d'action et de justification qui s'y expriment, vous direz si celles-ci, en pratique, peuvent être ou non considérées comme irrémédiablement opposées et contradictoires.

Consignes :

Votre composition devra prendre la forme d'une dissertation de sociologie construite et argumentée qui exclura tout recours à des schémas. Une éventuelle exemplification issue de vos lectures et/ou de vos expériences sera positivement appréciée.